



© Maël L. Nicolas

100 ans au service des journalistes

Le SNJ est né en 1918. Un siècle, c'est loin. Mais les valeurs de nos prédécesseurs sont encore les nôtres aujourd'hui, dans l'Hexagone, les Outre-Mer et les Collectivités territoriales. En 1918, les fondateurs du SNJ rédigent la charte des droits et des devoirs, une charte de déontologie de référence pour les journalistes, en particulier à France Télévisions.

La défense de la profession, la liberté d'informer, la déontologie : des combats toujours d'actualité. Le défi est immense face au dénigrement, aux insultes, aux violences physiques, ou plus insidieux, à la censure exercée par une machine administrative, le CSA.

Enfin, la précarisation grandissante, avec de nombreux CDD et pigistes privés d'activité professionnelle, fragilise toute la profession.

Le combat pour la liberté d'informer est celui du SNJ. Un combat qui passe par votre bulletin de vote : c'est lui qui nous permettra de continuer à exister, à vos côtés, à France Télévisions.

La résignation ? Ce n'est pas pour nous !

Et si une infirmière faisait un peu chirurgienne ? Et si un contrôleur de la SNCF faisait un peu conducteur de train, ou un steward un peu pilote d'avion ?

Voilà la nouvelle culture d'entreprise de France Télévisions : un bric-à-brac de compétences complémentaires. Mises en place par la direction, avec la complicité de la CGT et de FO, transformés en syndicats chasseurs de primes. Des compétences complémentaires sur fond de suppressions de postes et d'économies à tout-va.

En réalité, il s'agit d'une casse des métiers. Avec des salariés piégés par la fausse promesse d'une évolution professionnelle.

Les CDD et Pigistes n'ont plus de contrats, les statutaires croulent sous des tâches rajoutées à leurs métiers. Un jeu dangereux, que le SNJ a toujours refusé, y compris par des actions en justice.

Nous défendons la profession de journaliste. Une défense qui entraîne celle de tous les autres métiers de FTV, indispensables à nos missions.

Nous refusons de nous résigner : non, la ringardise n'est pas dans nos valeurs, dans nos combats ! Elle est chez celles et ceux qui acceptent la confusion et la banalisation des métiers !

Nous allons voter, mais pour désigner quels représentants du personnel ?

Museler les salariés : c'est l'objectif des ordonnances Macron. Dès 2018, France Télévisions supprime purement et simplement toutes les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT). Seules exceptions : les stations ultramarines du Pacifique, en raison du droit local.

Nous allons donc voter pour une instance, le CSE, le comité social et économique. Une poignée d'élus, à peine secondés par des représentants de proximité (réseau régional de France 3 et Siège), et par une commission santé et conditions de travail, qui seront désignés par ce même CSE.

Les établissements plus petits, en particulier ceux des départements d'Outre-mer et de Saint Pierre et Miquelon, n'auront qu'un CSE, sans représentants de proximité ni commission santé. Alors, il faudra faire **le bon choix dès le premier tour !**

Le désastre est aggravé par l'attitude de la CGT et de FO : ils ont validé le principe d'un CSE unique de 26 membres pour tout le réseau régional de France 3 ! La proximité est réduite à néant, par des syndicats qui ont défendu les intérêts de la direction !

Se taire n'est pas dans les habitudes du SNJ. Alors, ensemble, faisons entendre la voix de tous les salariés !

LES QUATORZE PROPOSITIONS DU SNJ

Si, grâce à votre vote, nous demeurons représentatifs, voici les quatorze propositions que nous défendons

Leur mise en œuvre ne nécessite aucun budget supplémentaire. Changer la vie au travail, cela commence par les bons choix d'organisation.



POUR LA PROFESSION

1 Rétablir l'autonomie éditoriale de chaque édition en attribuant à chacune sa liberté d'action et ses moyens propres. Le pluralisme de l'information ne s'accommode pas des fusions-absorptions !

2 Augmenter la part de la filière reportage dans les effectifs journalistiques de l'entreprise. Moins de chefs, plus de reporters !

3 Donner la priorité aux tournages sur le desk. Pour rendre compte de la réalité, il ne faut pas rester derrière un écran, mais aller sur le terrain.

4 Privilégier le reportage par rapport aux plateaux en situation et aux invités "bouche trou".

5 Faire toujours passer la vérification des informations avant la rapidité de leur diffusion. Il faut résister à la fièvre des réseaux sociaux.

6 Garantir l'ouverture de la conférence de rédaction à l'ensemble de l'équipe rédactionnelle dans tous les établissements de France Télévisions, où cela ne se fait pas encore ou ne se fait plus. Le débat éditorial ne peut pas être réservé aux chefs de service et responsables d'édition.

7 Privilégier les tournages des magazines par les journalistes de France télévisions sur les achats à des sociétés privées. Avec 2700 journalistes en CDI, et des pigistes et des CDD en attente d'intégration, pourquoi sous-traiter cette partie du travail des rédactions ?



© SNJ

POUR LE DÉROULEMENT DES CARRIÈRES

8 Donner une priorité effective au recrutement en CDI pour tout journaliste employé pendant 24 mois en piges ou CDD.

9 Permettre aux reporters de faire une véritable carrière, organisée autour de jalons précis : journaliste spécialisé pour 15 ans d'ancienneté professionnelle, grand reporter pour 20 ans puis changement de palier tous les 4 ans.

10 Remplacer la part variable des membres de l'encadrement rédactionnel par un dispositif de prime garantie, analogue à celui des matinaliers, avec une clause de "sevrage". Un moyen de faciliter le changement de filière et le retour sur le terrain.

11 Ajouter deux nouveaux seuils à la prime d'ancienneté pour 35 et 40 ans de carte de presse, afin de tenir compte de l'allongement des carrières et du recul de l'âge de départ à la retraite.

POUR LE DIALOGUE SOCIAL

12 Proposer la création systématique d'un collège journaliste dans chaque instance d'établissement comptant au moins 12 journalistes, pour une meilleure représentation de la profession.

13 Rétablir en amont des comités de carrière (COCA) un moment spécifique de dialogue entre la direction et les syndicats pour examiner les propositions de recrutement et de mobilité. La formule actuelle d'envois écrits ne sert à rien.

14 Mieux agir dans les comités locaux des salaires, et pour cela être informés de la réalité des salaires et déroulements de carrière de chacun. Actuellement, l'absence d'informations rend la défense des salariés impossible.

NOS COMBATS EN JUSTICE

CONTRE la présidence de Carolis dans l'affaire Bygmalion

CONTRE la direction de France Télévisions dans des dizaines de dossiers individuels, en particulier de requalification de contrats de travail en CDI

CONTRE la présidence Pflimlin dans l'affaire du fichage illicite des salariés

CONTRE la présidence Ernotte dans la modification unilatérale de l'accord collectif du 28 mai 2013

Quelle que soit l'équipe qui dirigera l'entreprise à l'issue de la réforme que préparent le gouvernement et le parlement, vous pourrez compter sur le SNJ pour défendre les intérêts de tous les salariés de France Télévisions, sans connivence ni complaisance !

ÉLECTIONS CSE RÉSEAU FRANCE 3

Le SNJ à France 3 : des journalistes de terrain, au cœur des rédactions

Au SNJ, nous ne sommes pas des professionnels du syndicalisme, mais des journalistes engagés, au plus près des réalités de nos rédactions. Une proximité indispensable pour défendre au mieux les salariés. Car cette rentrée 2018 est celle de tous les dangers !

Propos irresponsable et anxiogène ? Non ! Au SNJ, nous n'avons pas la mémoire courte. Contrairement à la direction de France Télévisions, qui veut dissimuler ses précédents mauvais coups :

- Porte ouverte vers une fusion des rédactions régionales avec la multiplication d'émissions, de débats, et le Soir 3 « grande région » : fusion effective des sites internet régionaux.
- Suppression de la plupart des éditions locales, suspensions régulières pour celles qui subsistent.
- Liquidation de la rédaction nationale de France 3 : quelles conséquences pour la ligne éditoriale et le contenu du 19/20 ?

A chacun de ses mauvais coups, la direction utilise le même argument fallacieux : « ça permettra de dégager des moyens pour les régions ». Mensonges à répétition !

Oui la grille de rentrée de France 3 est inquiétante : des rédactions régionales sont en sous-effectif, à la limite du burn-out : la direction semble faire de la « synergie » avec France Bleu la seule réponse valable : enfin, le directeur du projet de régionalisation est celui qui a organisé la casse des métiers à Franceinfo.



CANDIDAT-E-S TITULAIRES

- | | | | |
|---|--|--|---|
| 1. MURIEL DEMGUILHEM
Aquitaine | 7. ELSA CADIER
Centre | 13. MAGALI ROUBAUD-SOUTRELLE
Côte d'Azur | 17. MARIE-NOËLLE MISSUD
Poitou-Charentes |
| 2. PHILIPPE BARD
Languedoc-Roussillon | 8. THIERRY WILL
Languedoc-Roussillon | 14. JEAN-BERNARD VITIELLO
Côte d'Azur | 18. LUC BARRÉ
Poitou-Charentes |
| 3. CÉCILE DESCUBES
Limousin | 9. FRÉDÉRIQUE PORET
Provence-Alpes | 15. FRANCE LEMAIRE
Limousin | 19. JEAN-MARIE BARFÉTY
Nord-Pas-de-Calais |
| 4. FRANÇOIS LATOUR
Bourgogne | 10. ABDELAALI JOUDI
Ile-de-France | 16. THOMAS MILON
Limousin | 20. MARTIAL CODET-BOISSE
Limousin |
| 5. FRÉDÉRIQUE BOBIN
Ile-de-France | 11. CLAIRE LOUËT
Bretagne | 21. NICOLAS CHIGOT
Limousin | |
| 6. RAOUL ADVOCAT
Franche-Comté | 12. JÉRÔME GOSSET
Alsace | | |

Grâce à ses représentants et à ses candidats, le SNJ va poursuivre les combats :

- Pour une information régionale et locale de qualité, respectueuse de l'éthique et de la déontologie, de nos conditions de travail et de nos emplois !
- Pour l'autonomie éditoriale des rédactions régionales, contre les fusions !
- Pour un remplacement systématique des journalistes absents. Nos confrères et consœurs CDD, chassés par la direction, sont indispensables au bon fonctionnement de nos rédactions !
- Pour une priorité au reportage : l'image au plus près du terrain est notre force !
- Pour des moyens humains à la hauteur de l'enjeu numérique, sans ponctions sur les moyens « télé » !

LA PROXIMITÉ PRÉSERVÉE ? MON ŒIL !

Connaissez-vous la fable des représentants de proximité par antenne ? Elle est écrite par certains syndicats (CGT et FO). Elle raconte que grâce à un combat héroïque, ces syndicats ont arraché à la direction la mise en place de ces représentants de proximité. La véritable histoire est la suivante : ces 2 syndicats ont refusé les CSE par région et accepté le modèle centralisé de la direction !

Les futurs « représentants de proximité » ne seront pas élus par les salariés des antennes mais désignés à Paris par les 26 membres du CSE. Il n'y aura pas de reflet du choix des électeurs, antenne par antenne, mais celui de la composition, au niveau national, du CSE unique.

Pour ce 1^{er} tour, votez SNJ !

CANDIDAT-E-S SUPPLÉANT-E-S

1. JEAN-MANUEL BERTRAND
Provence-Alpes

2. MYRIAM FIGUREAU
Rhône-Alpes

3. FRANÇOIS OLLIER
Midi-Pyrénées

4. MARIE-FRANCE THARAUD
Limousin

5. VINCENT HABRAN
Alpes

6. MATHILDE LABAN
Ile-de-France

7. CHRISTIAN MATHIEU
Alpes

8. VIRGINIE DEMANGE
Nord-Pas-de-Calais

9. GILLES BERNARD
Aquitaine

10. NICOLE FACHET
Champagne-Ardenne

11. DIDIER VINCENOT
Lorraine

12. EMMANUELLE HUNZINGER
Ile-de-France

13. BRICE BACHON
Champagne-Ardenne

14. DELPHINE GÉRARD
Midi-Pyrénées

15. LUC TAZELMATI
Midi-Pyrénées

16. DOMINIQUE POUGET
Centre

17. LAURENT MENEY
Champagne-Ardenne

18. FRÉDÉRIQUE BORDES
Limousin

19. PHILIPPE BARD
Languedoc-Roussillon

20. KARIM JBALI
Aquitaine

21. BENOIT HENRION
Picardie

